

Réunion du 16 février 2022, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 22

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : Mme P. BEAURENAUD, MM. L. ERAY, G. MARTIN, M. PINGUET

Excusé :

## RAPPEL

### . Modification au calendrier

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

### . Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable se référer au règlement page 133 « TERRAIN IMPRATICABLE » de l'annuaire du District.

Toute demande effectuée en dehors de ces deux règles ne pourra être prise en compte par la Commission. Le secrétariat et les Membres de la Commission restent à la disposition des Clubs pour répondre à toutes questions.

### . Horaires des lever de rideau (suite Covid-19)

Les levers de rideau auront lieu à 12h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 11h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 13h00 si le match principal est fixé à 16h00.

## COMPÉTITIONS MASCULINES

### 1 – MATCHS NON JOUES

#### Journée du 12 septembre 2021

##### Championnat Départemental 2 – Poule B

-CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 / ST ELOI 1 – Match n°50159.1 - Le match est fixé au 20 février 2022

#### Journée du 14 novembre 2021

##### Championnat Départemental 2 - Poule B

-LUTHENAY 1 / ESN 58 2 – Match n° 50210.1 – Le match est reporté au 20 février 2022

##### Championnat Départemental 3 - Poule A

-CHANTENAY 1 / ALLIGNY ST AMAND 1 – Match n°50268.1 – Le match est reporté au 20 février 2022

-CHAULGNES 2 / COULANGES 2 – Match n° 50272.1 – Le match est reporté au 20 février 2022

-VARZY 1 / CHANTENAY 1 – Match n° 50274.1 – Date à fixer.

## Journée du 05 décembre 2021

### Championnat Départemental 2 – Poule B

-SLA 09 2 / CHARRIN 1 – Match n° 50217.1 - Le match est reporté au 20 février 2022.

## Journée du 6 février 2022

### Championnat Départemental 2 – Poule A

-COSNE 3 / ST PIERRE 1 – Match n° 50155.1 - Le match est reporté au 20 février 2022.

### Championnat Départemental 3 – Poule A

-POUILLY 1 / COSNOIS FC 1 – Match n° 50285.1 - Le match est reporté au 10 avril 2022.

-CLAMECY 3 / ST PIERRE 2 – Match n° 50287.1 – Le match est reporté au 13 mars 2022.

## Journée du 13 février 2022

### Championnat Départemental 3 - Poule A

-POUILLY 1 / POUQUES 2 – Match n°50227.2 – le match est reporté au 20 février 2022

### Championnat Départemental 4 – Poule C

-MARZY 3 / DRUY BEARD 2 – Match n° 50490.1 - le match est reporté au 03 avril 2022

## 2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

## Journée du 13 février 2022

### Championnat Départemental 4 Poule B

-MONTSAUCHE 1 / VANDENESSE 1– match n°50441.1 – suite à l'indisponibilité du terrain de MONTSAUCHE, la Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre et la jouer sur le terrain de VANDENESSE.

La Commission remercie les deux clubs pour leur initiative.

Le match retour aura lieu à MONTSAUCHE.

## Journée du 27 février 2022

### Championnat Départemental 1

-VAUZELLES 3 / GARCHIZY 2 – Match n°50099.2

Le match initialement prévu le 27 février 2022 au stade des Ateliers se déroulera au stade Francheville (Varennes-Vauzelles)

Accord des deux clubs et de la Commission

### Championnat Départemental 3 - Poule A

-COSNOIS FC 1 / SAINT PIERRE 2 - Match n° 50232.2

Suite courriel reçu de la Municipalité de Cosne/Loire (indisponibilité du terrain de rugby), la Commission avance la rencontre au dimanche 20 février 2022.

## Journée du 20 mars 2022

### Championnat Départemental 2 - Poule A

Suite au courriel de la Ville de Nevers (préservation du terrain de La Baratte)

-NEVERS BANLAY 2 / NEVERS CHALLUY SERMOISE 2 - Match n°50112.2

Le match initialement prévu le 20 mars 2022 est avancé au 13 mars 2022.

### Journée du 3 avril 2022

#### Championnat Départemental 2 - Poule A

-NEVERS BANLAY 2 / FOURCHAMBAULT 2- Match n°50126.2

Le match initialement prévu le 03 avril 2022 est reporté au 10 avril 2022.

### 3 – FORFAIT GÉNÉRAL

#### Championnat Départemental 4 - Poule A

-VARZY 2 / LA CHARITE 4 - Match n° 50400.1 du 13 février 2022

Forfait non déclaré de LA CHARITE 4.

S'agissant du 5<sup>ème</sup> forfait, la Commission déclare l'équipe de LA CHARITE 4 en forfait général.

=> Amende : 150 €.

-Forfait général de GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2

=> Amende : 150 €.

### 4 – FORFAIT

#### Championnat Départemental 3 - Poule B

-MONTIGNY 1 / LORMES 1 - match n°50292.2 du 13/02/2022

Forfait déclaré de LORMES 1

=> Amende : 40€.

### 5 – COURRIEL

-Courriel de la Ville de Nevers concernant l'indisponibilité du stade Léo Lagrange le dimanche 27 février 2022.

En attente du retour de la Ville de Nevers pour la mise à disposition d'un terrain de repli.

-Courriel de ST REVERIEN demandant le remboursement de ses frais kilométriques suite au forfait général de CERCY 2 => match du 12/09/2021 n°50293.1 CERCY 2 / ST REVERIEN 1.

Conformément aux dispositions financières page 151, la Commission demande au service comptabilité de débiter le compte du club de CERCY de la somme de 94 € pour en créditer le compte du club de ST REVERIEN.

Pour faire suite au courriel de ST REVERIEN concernant le remboursement des frais d'arbitrage de cette rencontre, la Commission ne peut répondre favorablement, les frais étant supportés à parts égales entre les deux clubs.

### 6– COUPES DEPARTEMENTALES :

#### **TIRAGE DES COUPES DEPARTEMENTALES :**

- Conseil Départemental
- District Sport Comm
- Amitié

**1/8ème Finale**

**Dimanche 13 mars 2022**

### **COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

R1 : COSNE, GARCHIZY, LA CHARITE, SNID  
R2 : CLAMECY, SAINT-BENIN, VAUZELLES  
R3 : ESN 58, LA MACHINE, NEVERS FC, NEVERS-CHALLUY-SERMOISE  
D1 : CORBIGNY, NEVERS-BANLAY, POUQUES, SUD-LOIRE-ALLIER  
D2 : CHATEAU-CHINON-ARLEUF

**Tirage :**

NEVERS CHALLUY SERMOISE R3 / NEVERS FC R3  
VAUZELLES R2 / CLAMECY R2  
GARCHIZY AS R1 / ST BENIN R2  
NEVERS BANLAY D1 / LA CHARITE R1  
ESN 58 R3 / CORBIGNY D1  
LA MACHINE R3 / SUD LOIRE ALLIER D1  
POUGUES D1 / SNID R1  
CHATEAU-CHINON ARLEUF D2 / COSNE R1

### **COUPE DU DISTRICT SPORT COMM**

D1 : COULANGES, FOURCHAMBAULT, MARZY, PREMERY.  
D2 : CHARRIN, LUTHENAY, LUZY-MILLAY, MOULINS-ENGILBERT, SAINT-PIERRE.  
D3 : CIE IMPHY, COSNOIS FC, POUILLY, SAINT-REVERIEN, VARZY.  
D4 : ENTRAINS, NEVERS-MAUPAS.

**Tirage :**

NEVERS MAUPAS D4 / COULANGES D1  
POUILLY D3 / PREMERY D1  
LUTHENAY UXELOUP D2 / ST PIERRE LE MOUTIER D2  
ENTRAINS D4 / LUZY MILLAY D2  
ST REVERIEN D3 / FOURCHAMBAULT D1  
CHARRIN D2 / VARZY D3  
COSNOIS FC D3 / MARZY D1  
CIE IMPHY D3 / MOULINS ENGILBERT D2

### **COUPE DE L' AMITIE**

Les Clubs engagés : CHARRIN 2, COSSAYE 1, DRUY-BEARD 2, ENT. CHATILLON-MOULINS-PANNECOT 2, ENT. CORANCY/CHATEAU-CHINON-ARLEUF 2, GUERIGNY-URZY 2, LA MACHINE 3, LUTHENAY 2, LUZY-MILLAY 2, MARZY 3, SAINT-PERE 2, SAINT-SAULGE 1, TANNAY 1, VANDENESSE-SAINT-HONORE 1, VARZY 2.

**Tirage :**

ST SAULGE 1 / DRUY BEARD 2  
TANNAY 1 / Ent. CORANCY CHATEAU-CHINON ARLEUF 2  
GUERIGNY URZY 2 / ST PERE 2  
Ent. CHATILLON MOULINS ENGILBERT PANNECOT 2 / COSSAYE 1  
MARZY 3 / LUTHENAY UXELOUP 2  
LUZY MILLAY 2 / VARZY 2  
VANDENESSE ST HONORE 1 / LA MACHINE 3  
1 exempt qualifié pour le ¼ de finale => CHARRIN 2

## COUPE FEMININES

### 1/4 Finale

Match Aller => Dimanche 03 avril 2022

Match Retour => Dimanche 17 avril 2022

Les Clubs engagés : CLAMECY 1, COSNE 1, ENT. COULANGES/VAUZELLES 1, ENT. POUILLY/2F2N/MARZY 1, ENT. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1, NEVERS FC 2, SNID 1, ST REVERIEN 1

### Tirage :

ENT. CORBIGNY/CHATEAU ARLEUF 1 / ENT. COULANGES/VAUZELLES 1

CLAMECY 1 / ST REVERIEN 1

ENT. POUILLY/2F2N/MARZY 1 / NEVERS FC 2

COSNE 1 / SNID 1

Le tirage s'est déroulé en présence des clubs de COULANGES, ESN 58, FOURCHAMBAULT, GARCHIZY AS, GUERIGNY-URZY, MARZY, NEVERS BANLAY, POUQUES, ST BENIN.

## 7 – RAPPEL DES PROTOCOLES DE REPRISE DES MATCHS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

### Règles à observer en cas de Virus circulant dans un club

A partir de 4 nouveaux joueurs isolés sur 7 jours glissants, le virus est circulant dans le club.

L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff. Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.

### Saisine de la commission d'organisation et forfaits

La commission d'organisation en charge de la compétition concernée est chargée de se positionner sur les reports de match selon les circonstances ci-après, après avis des instances médicales.

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

- Alerter immédiatement la Ligue ou le District par courriel (en fonction du niveau où évolue l'équipe)
- Fournir l'attestation ARS sur la situation.

### Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée :

- A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/joueurs sur 7 jours glissants
- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours

## COMPÉTITIONS FÉMININES

## 8 – MATCHS NON JOUES

### Journée du 28 novembre 2021

#### Critérium Féminin

-Ent. POUILLY 2F2N MARZY 1 / FC NEVERS 2 – match n° 50748.1 – Le match est reporté au 20 mars 2022.

-ST REVERIEN 1 / Ent. CORBIGNY/CHATEAU CHINON-ARLEUF – Match n° 50746.1- Le match est reporté au 20 mars 2022.

## Journée du 12 décembre 2021

### Critérium Féminin

-SNID 1 / CLAMECY 1 – Match n° 50759.1 – Match du 13 février 2022.

Forfait déclaré de CLAMECY 1

=> Amende 40 €

-ST REVERIEN 1 / FC NEVERS 2 – Match n° 50756.1 – Le match est reporté au 20 février 2022.

## Journée du 13 février 2022

### Critérium Féminin

-COSNE 1 / E. POUILLY-2F2N-MARZY 1 – match n°50757.1 – Date à fixer

## 9 – COURRIEL

Pris note du courriel de FC NEVERS.

La commission décide d'attendre le nouveau calendrier ligue du championnat à 11 féminin pour se prononcer.

## 10 – FORFAIT

### Critérium Féminin

SNID 1 / CLAMECY 1 – Match n°50759.1 du 13/02/2022

Forfait déclaré de CLAMECY 1

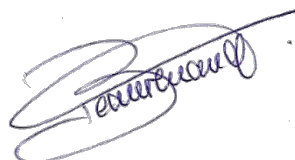
Amende 40€

**PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 23 FEVRIER 2022 A 16H30.**

Le Président  
Bernard MAY



La référente des Coupes  
Patricia BEAURENAUD



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.